

# PORTAIL FAMILLE

## SCOLAIRE EMS PERISCOLAIRE – J'ENVOIE MES JUSTIFICATIFS

Mon identifiant \*

Mon mot de passe \*

[Renvoi des identifiants](#)

\* champs obligatoires

[Me connecter](#) [Retour](#)

Vos identifiant et mot de passe figurent sur vos factures (en haut à gauche) de la Petite enfance, périscolaires ou du Conservatoire.

Lors de votre 1<sup>re</sup> connexion sur le Portail famille d'Épinay-sur-Seine, vous devrez modifier votre mot de passe pour le personnaliser.

Si vous avez perdu vos identifiant et mot de passe, mais que vous avez communiqué votre adresse email lors de vos précédentes inscriptions :

- cliquez sur le lien « Je demande le renvoi de mes identifiants » situé ci-dessus
- renseignez votre adresse email
- vous recevrez un mail avec la démarche à suivre.

Si vous n'avez pas communiqué et/ou avez changé d'adresse email :

- rapprochez vous du Service Écoles et loisirs afin d'actualiser votre dossier au 0149 7199 30 ou par email à : [ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr](mailto:ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr)
- la mise à jour sera effective sous 48h.

Si vous ne disposez pas de compte :

- cliquez sur le bouton « Retour » pour accéder à la page d'accueil
- puis sur « Mon compte » et sur « Création d'un compte »
- remplissez le formulaire puis validez.
- Le service Écoles et loisirs vous contactera afin de compléter votre dossier avec les pièces justificatives nécessaires (justificatif de domicile, livret de famille et pièce d'identité).

# Portail FAMILLE

## BIENVENUE

Le Portail famille d'Épinay-sur-Seine vous permet d'accéder à votre compte famille, de consulter et de payer vos factures en ligne, de réaliser vos préinscriptions en crèche, à l'école, aux activités périscolaires (restauration scolaire, centres de loisirs, étude dirigée, EMS, stage de révisions...), au Conservatoire, aux séjours de vacances et classes de découverte.  
Un service ouvert 7j/7 et 24h/24 pour simplifier vos démarches !



MODE  
D'EMPLOI



MON COMPTE



MES FACTURES



PETITE ENFANCE



SCOLAIRE-EMS-  
PÉRISCOLAIRE



SÉJOURS  
DE VACANCES



CONSERVATOIRE



VOUS AVEZ  
UNE QUESTION ?

Après la connexion au Portail famille,  
le formulaire pour ENVOYER les pièces  
justificatives : « SCOLAIRE-EMS-  
PÉRISCOLAIRE ».

**ENVOI DES JUSTIFICATIFS**  
J'ENVOIE MES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

**ÉCOLE**  
JE PRÉINSCRIS MON ENFANT À L'ÉCOLE

**ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**  
JE PRÉINSCRIS MON ENFANT À UNE ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE 2020/2021  
JE RÉSERVE LE CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES 2020/2021 (À COMPTER DE SEPTEMBRE 2020)

**MES FACTURES**  
JE CONSULTE ET JE RÉGLE MES FACTURES PÉRISCOLAIRES

**MES TARIFS**  
JE SIMULE MES TARIFS PÉRISCOLAIRES

**STAGE DE RÉVISIONS**  
JE PRÉINSCRIS MON ENFANT AU STAGE DE

**+ d'infos**

- Contactez le service Écoles et loisirs et l'EMS
- Guide de la rentrée scolaire
- Règlement de la Caisse des Écoles 2020/2021
- Tarifs de la Caisse des Écoles
- Fiche de centres de loisirs maternels 2020-2021
- Réservation 1/2 journée mercredi en centre de loisirs maternel
- Plaquette de l'EMS 2020-2021
- Fiche animation après l'étude/accueil matin 2020-2021
- Fiche de centres de loisirs élémentaires 2020-2021
- Dossier inscription séjours août 2020
- Site de la Circonscription d'Épinay de l'Éducation Nationale
- Site de la CAF
- Site de la Ville d'Épinay-sur-Seine
- Mode d'emploi du Portail famille

Joindre les pièces justificatives via le formulaire prévu :

- Attestation CAF
- Bulletin de salaires
- Déclaration des revenus
- Photo
- Formulaires centre de loisirs

Dans la rubrique « + d'infos », je trouve tous les formulaires dont j'ai besoin.

Je télécharge.

Je scanne et renvoi au service concerné via le Portail famille - Pièces justificatives - ou dans l'inscription de mon enfant.

## Pré-inscription activité

1. Choix de la personne

2. Choix de l'activité

3. Récapitulatif

Pour inscrire votre enfant à l'école, merci de joindre les justificatifs obligatoires suivants :

- le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- les pages de vaccination du carnet de santé
- l'attestation des allocations familiales
- un justificatif de domicile (pour les locataires : la dernière quittance de loyer / pour les propriétaires : la dernière taxe foncière).

Pour inscrire votre enfant aux activités périscolaires, merci de joindre les justificatifs obligatoires suivants :

- Si vous percevez des allocations familiales :
  - une attestation de quotient de la CAF du mois en cours
  - le dernier bulletin de salaire de chaque parent.
- Si vous ne percevez pas d'allocations familiales :
  - les pages de vaccination du carnet de santé
  - l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (ou le bulletin de salaire de décembre 2017 de chaque parent)
  - le dernier bulletin de salaire (ou relevés d'indemnités de chômage, de pension de retraite ou de toutes autres ressources perçues mensuellement)
  - en cas d'absence de revenus, une évaluation de ressources financières établie par les services sociaux.
- Carnet de santé avec les vaccins obligatoires à jour ( DT Polio),
- 1 photo d'identité pour l'enfant scolarisé en maternelle,
- 1 photo d'identité pour les centres de loisirs élémentaires
- 1 photo d'identité pour l'animation après l'accueil et/ou accueil du matin
- 1 photo pour l'École Municipale du Sport

Téléchargez vos pièces justificatives en bas du formulaire.

Puis sélectionnez le responsable R1 ou R2.

## Liste des personnes

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole	Niveau	Choix
NOM	PRÉNOM	22/02/1969			Sélectionner
		22/06/1966			Sélectionner

## Pièces jointes

Ajouter une pièce jointe

Accueil

1- Ajouter les justificatifs en les nommant (exemple : attestation CAF, loyer, impôts, ...)

Pour inscrire votre enfant [ici](#), merci de joindre les justificatifs suivants :

- le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- les pages de vaccination du carnet de santé
- l'attestation des allocations familiales
- un justificatif de domicile (pour les locataires : la dernière quittance de loyer / pour les propriétaires : la dernière taxe foncière).

**Pour inscrire votre enfant aux activités périscolaires, merci de joindre les justificatifs obligatoires suivants :**

- Si vous percevez des allocations familiales :
  - une attestation de quotient de la CAF du mois en cours
  - le dernier bulletin de salaire de chaque parent.
- Si vous ne percevez pas d'allocations familiales :
  - les pages de vaccination du carnet de santé
  - l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (ou le bulletin de salaire de décembre 2017 de chaque parent)
  - le dernier bulletin de salaire (ou relevés d'indemnités de chômage, de pension de retraite ou de toutes autres ressources perçues mensuellement)
  - en cas d'absence de revenus, une évaluation de ressources financières établie par les services sociaux.
- Carnet de santé avec les vaccins obligatoires à jour ( DT Polio),
- 1 photo d'identité pour l'enfant scolarisé en maternelle,
- 1 photo d'identité pour les centres de loisirs élémentaires
- 1 photo d'identité pour l'animation après l'accueil et/ou accueil du matin
- 1 photo pour l'École Municipale du Sport

Téléchargez vos pièces justificatives en bas du formulaire.

Puis sélectionnez le responsable R1 ou R2.

Liste des personnes					
Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole	Niveau	Choix
NOM	PRÉNOM	22/02/1969			Sélectionner
		22/06/1966			Sélectionner

2- Une fois les justificatifs téléchargés, sélectionner le responsable

Pièces jointes

Ajouter une pièce jointe

 attention.png

Accueil



## Pré-inscription activité

1. Choix de la personne

2. Choix de l'activité

3. Récapitulatif



Nom prénom

née le 22/02/1969

Ecole  
Niveau

Voici les prestations auxquelles votre enfant est inscrit :

Activité choisie

Pièces justificatives  
Envoi de mes pièces justificatives

Pièces jointes

[attention.png](#)

Régime alimentaire

Régime alimentaire **VALIDER dès que la  
démarche est terminée**[Accueil](#) [Retour](#) [Valider](#)[Contact](#) - [Mode d'emploi](#) - [Vous avez une question ?](#) - [Mentions légales](#)[www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)

Lorsque le dossier sera traité par le service Écoles et loisirs, vous recevrez un mail de confirmation.